



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 22 octobre 2019 — N° 71

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

La séance est ouverte à 13 h 41.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Fitzgibbon (Terrebonne) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de l'organisme Dianova Canada.

Mme Robitaille (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de féliciter l'organisme Institut Pacifique, récipiendaire de la Médaille du lieutenant-gouverneur.

Mme Tardif (Laviolette–Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Claudette Boisvert, récipiendaire de la Médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés.

Mme Melançon (Verdun) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de l'organisme Casa-CAFI.

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner le succès de l'événement Mon Vieux-Saint-Jean la nuit.

22 octobre 2019

Mme Ghazal (Mercier) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de l'organisme L'Hirondelle, Services d'accueil et d'intégration des immigrants.

Mme Blais (Prévost) fait une déclaration afin de souligner le succès de la marche Parcours Parkinson.

Mme Perry Mélançon (Gaspé) fait une déclaration afin de féliciter l'entreprise Alliance éolienne de l'Est, lauréate de deux prix lors du congrès de l'Association canadienne de l'énergie éolienne.

M. Skeete (Sainte-Rose) fait une déclaration afin de féliciter Le Club de soccer Fabrose inc., gagnant de la coupe PLSQ.

Mme Rouleau (Pointe-aux-Trembles) fait une déclaration afin de souligner la Journée maritime québécoise.

À 13 h 54, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 01.

22 octobre 2019

Moment de recueillement

Dépôts de documents

Mme Guilbault, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2018-2019 du Bureau des enquêtes indépendantes;
(Dépôt n° 1076-20191022)

Le rapport annuel de gestion 2018-2019 du Commissaire à la lutte contre la corruption;
(Dépôt n° 1077-20191022)

Le rapport annuel de gestion 2018-2019 de la Régie des alcools, des courses et des jeux.
(Dépôt n° 1078-20191022)

M. Jolin-Barrette, ministre responsable de la Langue française, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2018-2019 du Conseil supérieur de la langue française.
(Dépôt n° 1079-20191022)

Mme LeBel, ministre de la Justice, et ministre responsable des Institutions démocratiques, de la Réforme électorale et de l'Accès à l'information, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2018-2019 du Conseil de la justice administrative;
(Dépôt n° 1080-20191022)

Le plan stratégique 2019-2024 du Conseil de la justice administrative;
(Dépôt n° 1081-20191022)

22 octobre 2019

Le rapport d'activités 2018-2019 du Registre des lobbyistes;
(Dépôt n° 1082-20191022)

Le rapport annuel de gestion 2018-2019 de la Commission d'accès à l'information du Québec.
(Dépôt n° 1083-20191022)

Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Les états financiers du Musée des beaux-arts de Montréal – Rapport annuel 2018-2019;
(Dépôt n° 1084-20191022)

Le rapport annuel d'activités 2018-2019 de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
(Dépôt n° 1085-20191022)

Mme Proulx, ministre du Tourisme, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2018-2019 de la Société du Centre des congrès de Québec.
(Dépôt n° 1086-20191022)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 80 concernant le renouvellement de l'Entente concernant la rémunération des services assurés avec l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 18 septembre 2019 par M. Zanetti (Jean-Lesage);
(Dépôt n° 1087-20191022)

22 octobre 2019

La réponse à la question écrite n° 82 concernant le Centre Viomax, centre de conditionnement physique adapté dont la mission est d'offrir des activités physiques à des personnes qui vivent avec des incapacités physiques, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 19 septembre 2019 par Mme Ghazal (Mercier);
(Dépôt n° 1088-20191022)

La réponse à la question écrite n° 83 concernant le libre-choix des citoyens quant au support utilisé dans leurs communications avec le gouvernement et son appareil parapublic, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 24 septembre 2019 par Mme Fournier (Marie-Victorin);
(Dépôt n° 1089-20191022)

La réponse à la question écrite n° 84 concernant la possibilité de remettre sur pied le programme de mise à la ferraille de vieux véhicules « Faites de l'air » ou à développer un nouveau programme équivalent, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 24 septembre 2019 par Mme Fournier (Marie-Victorin);
(Dépôt n° 1090-20191022)

La réponse à la question écrite n° 85 concernant la catégorie d'emploi, la rémunération et la formation des orthophonistes et des audiologistes du Québec, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 24 septembre 2019 par Mme Fournier (Marie-Victorin);
(Dépôt n° 1091-20191022)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 4 juin 2019 par Mme Sauvé (Fabre) concernant les suivis du projet de la construction du Réseau express métropolitain;
(Dépôt n° 1092-20191022)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 24 septembre 2019 par M. Zanetti (Jean-Lesage) concernant une amélioration des conditions de travail du personnel du réseau de la santé et des services sociaux.
(Dépôt n° 1093-20191022)

22 octobre 2019

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par Mme Montpetit (Maurice-Richard) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 23 octobre 2019, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1094-20191022)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, les 20, 21 et 22 août, les 3, 18, 24, 25, 26 et 27 septembre ainsi que les 1^{er}, 2, 3, 8, 9 et 10 octobre 2019, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 5, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1095-20191022)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Legault, premier ministre, après consultation auprès des partis d'opposition et des députés indépendants, propose :

QUE conformément à l'article 26 de la Loi de l'Assemblée nationale, M. Siegfried Peters, directeur aux affaires juridiques et législatives et de la procédure parlementaire, soit nommé secrétaire général de l'Assemblée nationale en remplacement de M. François Arsenault, secrétaire général par intérim.

22 octobre 2019

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 215 en annexe)

Pour : **86** Contre : **0** Abstention : **23**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, conjointement avec Mme Sauvé (Fabre), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), M. LeBel (Rimouski), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine nationale de l'action communautaire autonome en reconnaissant la contribution de milliers d'organismes communautaires autonomes, tant au développement socioéconomique du Québec que dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;

QU'elle valorise le dévouement des travailleuses, des travailleurs et des bénévoles qui se mobilisent tous les jours pour améliorer la qualité de vie des Québécoises et des Québécois, en offrant des services adaptés à leurs besoins et à leur réalité;

QU'elle poursuive son engagement à soutenir les organismes et leur mission pour assurer la pérennité d'un filet social fort, évolutif et inclusif.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Fortin (Pontiac), conjointement avec M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Gaudreault (Jonquière), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant la fermeture du centre de prélèvement d'organes de l'hôpital du Sacré-Cœur; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

22 octobre 2019

Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant la situation politique de la Catalogne; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale enjoigne au gouvernement d'élargir, dans les plus brefs délais, la couverture publique de la régie de l'assurance maladie du Québec pour y inclure les appareils de ventilation à pression positive continue, nécessaires aux personnes souffrant d'apnée du sommeil, après la fin des travaux du comité de travail formé récemment par le gouvernement et constitué du Ministère de la Santé et des Services sociaux, de médecins, de gestionnaires et de l'Association des pneumologues du Québec

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission des institutions, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 32, Loi visant principalement à favoriser l'efficacité de la justice pénale et à établir les modalités d'intervention de la Cour du Québec dans un pourvoi en appel, de procéder à des consultations particulières et tenir des auditions publiques le 29 octobre 2019 après les affaires courantes jusqu'à 18 heures et de 19 h 30 à 21 heures ainsi que le 30 octobre 2019 après les affaires courantes jusqu'à 13 heures et de 15 heures à 18 heures;

22 octobre 2019

QU'à cette fin, la Commission entend les organismes suivants :

Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec
Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales
Association des procureurs municipaux du Québec
Barreau du Québec
Coalition pour l'accès à l'aide juridique
Association québécoise des avocats et avocates de la défense
Clinique Droit de cité
Association des juristes progressistes
La Ligue des droits et libertés
Service de police de la Ville de Québec
Clinique Droits Devant

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires répartie de la manière suivante : 5 minutes 34 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 43 secondes pour l'opposition officielle, 56 secondes au deuxième groupe d'opposition, 56 secondes au troisième groupe d'opposition et finalement 51 secondes au député indépendant;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 16 minutes 15 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 50 secondes pour l'opposition officielle, 2 minutes 43 secondes pour le deuxième groupe d'opposition, 2 minutes 43 secondes pour le troisième groupe d'opposition et 2 minutes 30 secondes pour le député indépendant;

QUE la ministre de la Justice soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

22 octobre 2019

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission des finances publiques, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 37, Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec, de procéder à des consultations particulières et tenir des auditions publiques le 23 octobre 2019 de 15 heures à 18 h 15, le 24 octobre 2019 après les affaires courantes jusqu'à 13 heures et de 15 heures à 18 heures, le 29 octobre 2019 de 10 heures à 11 h 30, après les affaires courantes jusqu'à 17 h 45 ainsi que de 19 h 30 à 21 heures;

QU'à cette fin, la Commission entende les personnes et organismes suivants :

Groupe d'approvisionnement en commun de l'Est du Québec
Groupe d'approvisionnement en commun de l'Ouest du Québec
SigmaSanté
Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec
Association québécoise des technologies
CEFRIQ
Collecto
Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec
Conseil des entreprises privées en santé et mieux-être
Fédération des commissions scolaires du Québec
Bureau de coopération interuniversitaire
Fédération des cégeps
Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques
Fédération des chambres de commerces du Québec
M. Jacques Lambert, spécialiste en acquisitions
Vérificateur général
Fédération des médecins spécialistes

22 octobre 2019

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires répartie de la manière suivante : 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 minutes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, une minute au deuxième groupe d'opposition et une minute au troisième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 11 minutes 40 secondes pour l'opposition officielle, 2 minutes 55 secondes pour le deuxième groupe d'opposition et 2 minutes 55 secondes pour le troisième groupe d'opposition;

QUE le ministre responsable de l'Administration gouvernementale soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi sur la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 16, Loi visant principalement l'encadrement des inspections en bâtiment et de la copropriété divise, le remplacement de la dénomination de la Régie du logement et l'amélioration de ses règles de fonctionnement et modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec et diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal;

22 octobre 2019

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi permettant la mise en place de certaines mesures en matière de santé et de services sociaux liées au statut géographique particulier de la région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 34, Loi visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Soucy, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 23 octobre 2019, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Montpetit (Maurice-Richard).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale réitère solennellement que l'île d'Anticosti est un joyau naturel qui recèle un patrimoine géologique et paléontologique dont la valeur universelle et exceptionnelle est mondialement reconnue;

QU'elle rappelle que l'ensemble des « claims » pétrolier et gazier ont été rachetés dans le passé par l'État afin de préserver la beauté et le patrimoine unique de cette île;

QU'elle rappelle que suite à la demande du gouvernement du Québec en 2017, le gouvernement fédéral a inscrit l'île d'Anticosti sur la liste des sites du patrimoine mondial au Canada et que cette étape est celle qui précède la candidature officielle au patrimoine mondial de l'UNESCO;

QU'elle prenne acte que le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs a soumis à plusieurs reprises des recommandations défavorables à la création d'une bande de protection des berges de l'île;

22 octobre 2019

QU'enfin, l'Assemblée nationale demande au gouvernement caquiste de mettre en place une bande de protection des berges de l'île sans tarder et de s'engager formellement à protéger l'île d'Anticosti, à conserver son caractère naturel exceptionnel et à soutenir sa candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO en prenant les mesures nécessaires.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 9 octobre 2019, sur la motion de M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation, proposant que le principe du projet de loi n° 27, Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation, soit maintenant adopté.

Débats de fin de séance

À 18 h 01, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) à M. Lacombe, ministre de la Famille, portant sur le sujet suivant : « Son incohérence dans le dossier de l'allocation de places en service de garde »;

22 octobre 2019

- le deuxième, sur une question adressée par M. Birnbaum (D’Arcy-McGee) à Mme D’Amours, ministre responsable des Affaires autochtones, portant sur le sujet suivant : « Le manque d’engagement du gouvernement caquiste à donner suite aux recommandations du rapport Viens ».
-

À 18 h 26, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux jusqu’à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L’Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Fitzgibbon, ministre de l’Économie et de l’Innovation, proposant que le principe du projet de loi n° 27, Loi concernant principalement l’organisation gouvernementale en matière d’économie et d’innovation, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel).

22 octobre 2019

À 21 h 30, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 23 octobre 2019, à 9 h 40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

22 octobre 2019

ANNEXE
Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Legault, premier ministre, proposant que M. Siegfried Peters soit nommé secrétaire général de l'Assemblée nationale :

(Vote n° 215)

POUR - 86

Allaire (CAQ)	Fournier (IND)	LeBel (PQ)	Proulx (CAQ)
Arseneau (PQ)	Gaudreault (PQ)	(Rimouski)	(Côte-du-Sud)
Asselin (CAQ)	(Jonquière)	Lecours (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Ghazal (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	(Berthier)
Bélanger (CAQ)	Girard (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Les Plaines)	Reid (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
(Prévost)	(Groulx)	Lefebvre (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Legault (CAQ)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Grondin (CAQ)	Lemay (CAQ)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Samson (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	Schneeberger (CAQ)
Caire (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Simard (CAQ)
Campeau (CAQ)	Hivon (PQ)	(Chauveau)	Skeete (CAQ)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Marissal (QS)	Soucy (CAQ)
Caron (CAQ)	Jacques (CAQ)	Martel (CAQ)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Massé (QS)	(Laviolette-Saint-Maurice)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	McCann (CAQ)	Tardif (CAQ)
Chassin (CAQ)	Julien (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
D'Amours (CAQ)	Labrie (QS)	Ouellet (PQ)	Thouin (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellette (IND)	Tremblay (CAQ)
Dorion (QS)	Laforest (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Zanetti (QS)
Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	
Dufour (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	(Soulanges)	
Émond (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Picard (CAQ)	
Fitzgibbon (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Chutes-de-la-Chaudière)	
Foster (CAQ)	(Champlain)	Poulin (CAQ)	

ABSTENTIONS - 23

Anglade (PLQ)	Fortin (PLQ)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Arcand (PLQ)	Kelley (PLQ)	Polo (PLQ)	Thériault (PLQ)
Barrette (PLQ)	Leitão (PLQ)	Robitaille (PLQ)	
Benjamin (PLQ)	Maccarone (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
Birnbaum (PLQ)	Melançon (PLQ)	Rousselle (PLQ)	
Ciccone (PLQ)	Ménard (PLQ)	Sauvé (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Montpetit (PLQ)	St-Pierre (PLQ)	